

GUIDE PRATIQUE

Quelles démarches pour inscrire mes enfants à l'école publique ?

Étape 1 — J'envoie par mail les documents suivants au service périscolaire de la mairie.

Contacts f.bouvier@saint-gregoire.fr ou n.billon@saint-gregoire.fr

- Mon livret de famille
- Ma carte nationale d'identité ou mon passeport
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (eau, électricité, téléphone...)

Le service périscolaire me délivre un certificat d'inscription par retour de mail.

Étape 2 — Je prends rendez-vous avec la direction de l'école Paul Emile VICTOR

Le rendez-vous est à prendre, de préférence par mail, auprès de l'école concernée :

École	Niveau	Contact mail	Téléphone
	Maternelle	ecole.0351901b@ac-rennes.fr	02 99 68 86 19
	Élémentaire	ecole.0350483k@ac-rennes.fr	02 99 68 97 88

Lors du rendez-vous, j'apporte :

- Le certificat d'inscription délivré par le service périscolaire de la mairie
- Le carnet de santé de mon ou mes enfants
- Le cas échéant, le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée

Étape 3 — J'inscris mes enfants aux services périscolaires via le portail famille

En ligne, sur le site de la Ville, j'inscris mes enfants aux différents services éducation : périscolaire, restaurant municipal, accueil de loisirs.

- Si je n'ai pas de compte portail famille, je prends contact avec Nathalie BILLON (référente portail famille), afin de connaître toutes les démarches à effectuer.